

RCS : BELFORT
Code greffe : 9001

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BELFORT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00350
Numéro SIREN : 830 854 030
Nom ou dénomination : 2KINGS

Ce dépôt a été enregistré le 03/12/2019 sous le numéro de dépôt 5166

Greffe du tribunal de commerce de BELFORT



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 03/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/5166

Déposant :

Nom/dénomination : 2KINGS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 830 854 030

N° gestion : 2017 B 00350



En Euro

ACTIF

	Valeurs au 31/12/18			% de l'actif	Valeurs au 31/12/17	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr.	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						1
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	3 945.66	1 180.69	2 764.97		1 470.21	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						1
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	3 147.00		3 147.00		3 147.00	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	7 092.66	1 180.69	5 911.97	1	4 617.21	2
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				93		90
Clients (3)	702 521.61		702 521.61		212 517.34	
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)						
Personnel et comptes rattachés (3)						
Créances fiscales et sociales (3)	4 256.96		4 256.96		4 416.31	
Débiteurs divers (3)	155.37		155.37			
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	50 096.55		50 096.55	7	20 003.78	8
Charges constatées d'avance (3)	879.24		879.24		77.00	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	757 909.73		757 909.73	99	237 014.43	98
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	765 002.39	1 180.69	763 821.70	100	241 631.64	100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

En Euro

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 2 500.00)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES
AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES
PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS
DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Groupe et associés

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Fournisseurs

Fournisseurs, factures non parvenues

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL PASSIF GÉNÉRAL

	Valeurs au 31/12/18	% du passif	Valeurs au 31/12/17	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 2 500.00)	2 500.00		2 500.00	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		3		
Réserve légale	250.00			
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	25 118.63			
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	81 060.81	11	37 868.63	16
SITUATION NETTE	108 929.44	14	40 368.63	17
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	108 929.44	14	40 368.63	17
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	244 210.84	32	108 201.88	45
Emprunts et dettes financières diverses (3)	17 500.01	2		
Groupe et associés	22 490.80	3	22 490.80	9
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	298 784.98	39	55 784.49	23
Fournisseurs, factures non parvenues	16 563.65	2	1 810.73	1
Dettes fiscales et sociales	54 121.68	7	12 972.92	5
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	1 220.30		2.19	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	654 892.26	86	201 263.01	83
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	763 821.70	100	241 631.64	100
(1) Dont à plus d'un an	80 900.31		80 655.08	
(1) Dont à moins d'un an	573 991.95		120 607.93	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	162 684.15		13 280.12	
(3) Dont emprunts participatifs				

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 763 821.70 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 81 060.81 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/02/2019.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Amortissements des biens décomposables :

L'entité non concernée, aucune immobilisation décomposable n'a été identifiée.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|----------------------|-------|
| - Matériel de bureau | 3 ans |
|----------------------|-------|



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

001238 - Sas 2KINGS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Aucune dépréciation n'a été pratiquée au 31 décembre 2018.

Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable

3




A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. ...'.

2KINGS
Société par actions simplifiée
au capital de 2.500,00 €
Siège social : Zone Industrielle Bourogne Morvillars
90120 MORVILLARS
RCS BELFORT 830 854 030

COMPTES
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

- Bilan
- Annexe

Pour copie certifiée conforme,
Le Président :





SOFIGEC

Sas 2KINGS

ZI bourogne morvillars
90120 MORVILLARS

Exercice clos le : 31 décembre 2018

SIRET : 83085403000012
APE : 4791A

350 allée Henri HUGONNOT - BROGNARD BP50050
23461 ETUPES CEDEX
Tel : 4308 81 21 21 31
Fax : 4308 81 57 15 12
cabinet.membreland@sfigec.fr

www.sfigec.com





ATTESTATION/RAPPORT

001238 - Sas 2KINGS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

Sas 2KINGS

Pour l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 25/07/2017, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	763 821.70 €
Chiffre d'affaires	4 396 649.71 €
Résultat net comptable	81 060.81 €

Fait à BROGNARD,
Le 25/02/2019.

Geoffroy CONVERCY,
Expert-comptable.



2KINGS
Société par actions simplifiée
au capital de 2.500,00 €
Siège social : Zone Industrielle Bourogne Morvillars
90120 MORVILLARS
RCS BELFORT 830 854 030

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 19 AVRIL 2019

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

- Affectation proposée par le Président

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 81.060,81 € et d'affecter le résultat de la manière suivante :

-A titre de dividende : 8.920,00 €
-Au compte « Autres réserves » : 72.140,81 €

Ce dividende serait mis en paiement à compter du jour qui sera fixé par le Président.

Il est rappelé que ce dividende est soumis (sauf demande expresse des associés, et sous réserve qu'ils respectent les conditions imposées par la loi) au prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, institué par l'article 117 quater du Code général des impôts, applicable aux dividendes perçus à compter du 1er janvier 2018. Ce prélèvement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu. Le dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

L'imposition du dividende est effectuée soit selon le régime du Prélèvement Forfaitaire Unique de 30 %, déjà précompté comme exposé ci-dessus soit, sur option de l'actionnaire selon le régime de l'impôt sur le revenu après application, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que l'exercice clos le 31 décembre 2018 correspond au deuxième exercice de la société et que les distributions de dividendes suivantes ont été effectuées au titre de l'exercice précédent :

	Dividende distribué	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %
Exercice 2017	12.500,00 €	12.500,00 €	0

- Affectation décidée par l'Assemblée Générale

2^{ème} RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 81.061 €, comme suit :

-A titre de dividende : 8.920,00 €
-Au compte « Autres réserves » : 72.140,81 €

Il reviendra par conséquent à chacune des 250 actions composant le capital un dividende de 35,68 € mis en paiement à compter du jour fixé par le Président.

JN



[Signature]

Il est rappelé que ce dividende est soumis (sauf demande expresse des associés, et sous réserve qu'ils respectent les conditions imposées par la loi) au prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 %, institué par l'article 117 quater du Code général des impôts, applicable aux dividendes perçus à compter du 1er janvier 2018. Ce prélèvement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu. Le dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

L'imposition du dividende est effectuée soit selon le régime du Prélèvement Forfaitaire Unique de 30 %, déjà précompté comme exposé ci-dessus soit, sur option de l'actionnaire selon le régime de l'impôt sur le revenu après application, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que l'exercice clos le 31 décembre 2018 correspond au deuxième exercice de la société et que les distributions de dividendes suivantes ont été effectuées au titre de l'exercice précédent :

	Dividende distribué	Montant éligible à l'abattement de 40 %	Montant non éligible à l'abattement de 40 %
Exercice 2017	12.500,00 €	12.500,00 €	0

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme,
Le Président



5N

